Faculté de médecine vétérinaire Université de Montréal | CEPOQ Centre d'expertise en production ovine du Québec | McGill | Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

# Recommandations générales aux éleveurs ovins et caprins pour la gestion du parasitisme dans les troupeaux utilisant les pâturages

**Mise en garde :** Maintenant, le « systématique » n'est plus de mise.
On ne doit donc plus prévoir systématiquement une vermifugation à des périodes prédéterminées de l'année ET on ne doit jamais vermifuger systématiquement tous les animaux du troupeau.

Voici quelques points de vigilance pour vous aider à mieux gérer le parasitisme (pour références : https://www.cepoq.com/nouvelle.php?nouv=93 ) :

1- Avant la mise au pâturage :

a. Se méfier du « spring rise » ou pic de ponte printanier qui a généralement lieu en avril et mai chez les brebis et les chèvres qui n'ont pas été traitées l'automne précédent ou chez qui le traitement n'a pas été efficace (ex : parasites résistants, problème avec le dosage, larves en hypobiose,..); ce pic de ponte peut aussi s'observer en période de stress comme la période péri-agnelage/chevrotage.

b. Surveiller aussi la possible présence d'anémie et de « bottle jaw » ou signe de la bouteille chez les brebis ou les chèvres dont les parasites sont en « spring rise ».

c. Envisager des analyses coprologiques (analyses de fèces) pour déterminer le niveau d'infestation parasitaire avant la mise au pâturage. Si le dénombrement des œufs est élevé et/ou si des signes cliniques de parasitisme sont observés avant la mise au pâturage, le vétérinaire pourrait opter pour une vermifugation qui devra être sélective afin d'éviter que le pâturage ne soit contaminé uniquement par des parasites résistants (concept de «refuge»). **Attention** : Le compte d'œufs dans les fèces ne doit pas être le seul élément à considérer dans la décision de vermifuger ou non puisque le nombre d'œufs peut varier selon les espèces de parasites présentes, l'âge et le stade physiologique des animaux sélectionnés et le moment où ils sont échantillonnés. S'il est décidé de vermifuger, on recommande de traiter en priorité les brebis / chèvres suivantes (parmi celles qui sont allées au pâturage l'année précédente) :

- Celles qui présentent des signes cliniques (fèces molles, mauvais état de chair, « bottle jaw », anémie);
- Celles qui allaitent une portée multiple (plus de 2 agneaux ou chevreaux);
- Celles qui composent mal avec les parasites (données historiques).

2- En début de saison de pâturage :

a. Établir, avec votre vétérinaire, une stratégie pour le monitorage des parasites (rythme, méthode d'échantillonnage et d'analyse) selon l'historique du troupeau et en fonction des groupes visés et de l'utilisation antérieure des pâturages. Cette stratégie devra pouvoir s'ajuster au cours de la saison en fonction des conditions météorologiques et des observations sur le terrain.

b. Échantillonnage au pâturage : les échantillons de fèces peuvent être récoltés au sol dans l'heure suivant leur excrétion. Consulter votre vétérinaire pour des détails sur la bonne façon de faire.

c. L'analyse des échantillons de fèces en « pool » est une façon valide de connaître l'état d'un groupe tout en diminuant les coûts (Voir la fiche sur le Dépistage des parasites gastro-intestinaux[1]).

[1] http://www.cepoq.com/publications.php?cat=39

d. Prendre en compte les facteurs de risque/de protection suivants :

- Contamination des pâturages (utilisation antérieure);
- Pâturage permanent vs rotation des pâturages/pâturage en bandes vs parc d'exercice;
- Nombre de semaines/mois au pâturage ;
- Utilisation de plantes avec tannins (ex : chicorée), niveau de protéines des fourrages;
- Densité animale dans les parcelles;
- Partage du pâturage ou alternance avec d'autres espèces (bovins, chevaux);
- Âge et stade physiologique des animaux au pâturage (les plus à risque sont les jeunes à leur première saison de pâturage, les brebis et les chèvres laitières et les brebis et les chèvres allaitantes avec des portées multiples).

e. Se familiariser avec la méthode « FAMACHA[2] » (demander à votre vétérinaire).

3- Durant la saison de pâturage :

a. Surveiller régulièrement les groupes au pâturage et faire des traitements ciblés selon les résultats de monitorage des œufs et/ou l'observation de signes cliniques (fèces molles, mauvais état de chair, « bottle jaw », anémie). Attention! La situation peut évoluer très rapidement.

b. Si des vermifuges sont utilisés, s'assurer, avec votre vétérinaire, que le vermifuge demeure efficace (test de réduction des œufs fécaux).

c. Appliquer le concept de REFUGE, afin de garder des parasites sensibles dans la population.

- Voir la fiche sur le Refuge[3].
- Être particulièrement vigilant si vous avez une problématique d'*Haemonchus contortus.*

d. Considérer les conditions météorologiques: la chaleur et l'humidité sont des facteurs de risque.

e. Continuer à prendre en compte les facteurs de risque (voir la section ci-dessus).

**Concept de REFUGE**
L'objectif est de garder un bassin de parasites sensibles qui diluent les parasites résistants. Pour ce faire, on recommande de **ne pas** vermifuger au moins 15-20% des animaux de chaque groupe, idéalement des animaux adultes en bonne condition.

4- À l'entrée en bergerie/chèvrerie :

a. Procéder à l'examen clinique des animaux et vous référer à votre vétérinaire au besoin.

b. Vermifuger ou non? L'approche va différer selon la durée du pâturage, les facteurs de risque et les caractéristiques des animaux qui étaient à l'herbe.

c. Toujours s'assurer avec l'aide de votre vétérinaire d'utiliser un vermifuge efficace à l'entrée en bergerie ou en chèvrerie : en effet il faut utiliser des vermifuges efficaces contre les parasites en hypobiose, phénomène présent à l'automne et durant une bonne partie de l'hivernement. Il faut aussi s'assurer que les parasites ne sont pas résistant au vermifuge utilisé, là aussi il est important de consulter son vétérinaire.

[2] http://web.uri.edu/sheepngoat/files/FAMACHA-Scoring_Final2.pdf
[3] http://www.cepoq.com/publications.php?cat=39

Le but de ce document est avant tout d'accroître votre vigilance et de vous sensibiliser à l'adoption de nouvelles pratiques afin de gérer le parasitisme en tenant compte de la résistance aux vermifuges.

Autres sites web d'intérêt pour références additionnelles :

- www.cepoq.com/nouvelle.php?nouv=93
- http://servicedediagnostic.com/personnel-et-laboratoires/laboratoire-de-parasitologie/parasites-des-moutons-au-paturage/
- www.cepoq.com/admin/useruploads/files/guide_parasitisme_projetfmv_cepoq.pdf
- www.wormboss.com.au
- www.scops.org.uk
- www.uoguelph.ca/~pmenzies/Handbook_Home.html

L'équipe du projet :

Dre Denise Bélanger de la FMV de l'U. de Montréal
Dr Christopher Fernandez-Prada de la FMV de l'U. de Montréal
Dre Anne Leboeuf du MAPAQ
Dr Gaston Rioux du CEPOQ
Dr Roger Prichard de l'U. McGill